

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNEEQ-CSN)  
9155, rue St-Hubert, Local G-1140 - Montréal H2M 1Y8 - 388-8696

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
PROCÈS-VERBAL

Réunion du ..... 14 février 2019  
Heure ..... 14 h 15  
Lieu..... Cafétéria du pavillon G (G1.510)

PRÉSENCES – 95 personnes ont signé la feuille des présences.  
OUVERTURE – L'assemblée est ouverte à 14 h 16.

1. **NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE**  
Pascale Charest propose *Jérôme Melville-Giguère*. Il accepte et est élu président d'assemblée.
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**  
**Recommandation 20**  
Que l'ordre du jour soit le suivant :
  1. Nomination à la présidence de l'assemblée
  2. Adoption de l'ordre du jour
  3. Procès-verbaux du 1<sup>er</sup> novembre 2018 et du 31 janvier 2019
    - 3.1 Adoptions
    - 3.2 Suivis
  4. Nouveaux membres
  5. Rémunération des stages
    - 5.1 Invité de l'AGECA
    - 5.2 Décision à prendre
  6. Laïcité
    - 6.1 Décision à prendre
  7. Positions environnementales du SPECA
  8. Négociations
  9. Informations
    - 9.1 État du fonds de grève
    - 9.2 Programme des sciences de la nature
    - 9.3 PCCP
    - 9.4 Comités : postes comblés
  10. Questions diverses

Proposée par Éric Athlan  
Appuyée par Gaston Sauvé  
**Adoptée à l'unanimité**

### 3. PROCÈS-VERBAUX DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2018 ET DU 31 JANVIER 2019

#### 3.1 Adoptions

##### **Recommandation 21**

Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> novembre 2018 soit adopté tel que présenté.

Proposée par Julie Cloutier  
Appuyée par David Schwinghamer  
**Adoptée à l'unanimité**

##### **Recommandation 22**

Que le procès-verbal de l'assemblée spéciale du 31 janvier 2019 soit adopté tel que présenté.

Proposée par Chantal Deslauriers  
Appuyée par Bora Som  
**Adoptée à l'unanimité**

#### 3.2 Suivis

Laurence Daigneault Desrosiers rappelle que l'assemblée générale du 31 janvier dernier s'était prononcée en faveur des projets de politiques PO-34 et PO-35, sous réserve d'une modification qui a été acceptée par la Direction. Elle rend compte des discussions avec la Direction quant à certaines modifications mineures liées à d'autres commentaires exprimés lors de la dernière AG.

### 4. NOUVEAUX MEMBRES

Aucun nouveau membre n'a adhéré au SPECA depuis le 31 janvier 2019.

### 5. RÉMUNÉRATION DES STAGES

#### 5.1 Invité de l'AGECA

Christian Goyette présente le contexte qui amène l'assemblée générale du SPECA à prendre position sur la rémunération des stages, avant de donner la parole à des représentants de l'Association générale étudiante du Collège Ahuntsic (AGECA) : Rizwan Khan, président, et Cyrille St-Germain, coordonnateur à la mobilisation et à l'information. Ils précisent que leur exécutif a adopté une posture de neutralité quant à l'option d'une grève au Collège, et que les étudiant.e.s seront appelés à se prononcer sur la possibilité d'une grève au cours d'un référendum tenu du 25 février au 1<sup>er</sup> mars prochains. Il s'agirait d'une grève de 5 jours ayant lieu vers la mi-mars. De plus, ils demandent aux enseignant.e.s, dans la mesure du possible, de les aider à réaliser la tournée des classes que l'AGECA souhaite mener afin de favoriser la participation au référendum.

#### 5.2 Décision à prendre

Laurence Daigneault Desrosiers souligne que le dernier énoncé de la recommandation diffère de celui transmis à l'avance aux membres.

##### **Recommandation 23**

*Considérant la mobilisation étudiante autour de l'enjeu de la rémunération des stages;*

*Considérant les positions du SPECA en faveur de la gratuité, de l'accessibilité et du caractère public de l'éducation au Québec;*

*Considérant la précarité financière des étudiant.e.s, particulièrement dans les situations où l'essentiel de leur temps doit être consacré à leur stage;*

*Considérant la situation d'iniquité existante entre les stages rémunérés et ceux qui ne le sont pas;*

*Considérant que la vaste majorité des stages non rémunérés se retrouvent dans des domaines moins*

*valorisés socialement ou à forte prédominance féminine;*

*Considérant que les stagiaires, en particulier les jeunes, sont utilisé.e.s dans certains milieux de travail comme main-d'œuvre à bon marché en remplacement des travailleuses et travailleurs.*

*Considérant que tout travail mérite la reconnaissance et une juste rémunération;*

### **Il est proposé que l'assemblée générale du SPECA :**

- appuie la lutte étudiante pour une rémunération juste des stages;
- invite ses membres à appuyer la lutte pour la rémunération des stages, notamment :
  - en respectant d'éventuels votes de grève ou lignes de piquetage;
  - en se montrant flexible avec les étudiant.e.s stagiaires impliqué.e.s dans la campagne;
- demande que le gouvernement débloque des fonds pour financer une juste rémunération des stages et assurer la pérennité des stages pour tous les programmes pertinents;
- appuie d'éventuelles demandes des stagiaires à l'effet d'avoir accès à l'accréditation syndicale de leur corps d'emploi et aux protections syndicales associées.

Proposée par Raphaël Rebelo  
Appuyée par Frédéric Legault  
**Adoptée à l'unanimité**

## **6. LAÏCITÉ**

Alain Long explique qu'à l'occasion d'un débat en décembre dernier au Conseil fédéral de la FNEEQ, la décision a été prise de consulter les assemblées générales sur les cinq propositions soumises aujourd'hui. L'assemblée doit donc se prononcer pour mandater ses représentant.e.s qui se rendront au Conseil fédéral extraordinaire, demain le vendredi 15 février. Évidemment, cette prise de position est liée à l'annonce faite par la CAQ d'interdire le port des signes religieux aux employé.e.s de l'État considérés être en position d'autorité, dont les enseignant.e.s.

Thomas Dussert présente l'évolution de la position de la FNEEQ au cours de la dernière décennie. S'étant d'abord prononcée contre le prosélytisme religieux, la FNEEQ avait tôt fait sienne la recommandation du rapport Bouchard-Taylor à l'effet de limiter l'interdiction du port de signes religieux aux employé.e.s en situation d'autorité coercitive. Or, depuis, le consensus social et syndical a évolué, et plusieurs pensent que l'interdiction du port de signes religieux peut entraîner des conséquences discriminatoires. Cette évolution se reflète dans les propositions soumises à l'assemblée.

### **6.1 Décision à prendre**

#### **Recommandation 24**

*Considérant les positions antérieures de la FNEEQ;*

*Considérant l'importance de la perspective pédagogique dans ces prises de position;*

*Considérant la contestation de la Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes;*

*Considérant le débat sur la laïcité qui marque l'espace public au Québec depuis une dizaine d'années;*

*Considérant les intentions formulées par le gouvernement caquiste;*

**Il est proposé que le SPECA mandate ses représentant.e.s afin qu'ils défendent, au Conseil**

**fédéral extraordinaire de la FNEEQ du 15 février 2019, la recommandation suivante :**

Que, dans le cadre du débat sur une éventuelle loi sur la laïcité de l'État, la FNEEQ soutienne les positions suivantes au sein de la CSN et sur une base autonome :

- L'élimination des privilèges religieux institutionnels (fiscaux, législatifs, symboliques), y compris le retrait du crucifix des institutions étatiques.
- L'opposition à la modification unilatérale des conventions collectives par un projet de loi sans négociation préalable.
- L'interdiction du prosélytisme religieux au personnel de l'État dans l'exercice de ses fonctions.
- L'acceptation du port de symboles religieux pour les enseignantes et enseignants et pour tous les corps d'emploi de l'État. L'opposition à toute tentative de retirer les droits et les libertés accordés dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne et la Charte canadienne des droits et libertés, notamment l'utilisation de la clause nonobstant.
- La réglementation particulière entourant le port de certains symboles religieux ne repose que sur une évaluation des entraves réelles aux services rendus.

Proposée par Michelle Dubois  
Appuyée par Philippe de Grosbois

Un amendement est demandé :

- Retirer le 4<sup>e</sup> picot de la recommandation : *L'acceptation du port de symboles religieux pour les enseignantes et enseignants et pour tous les corps d'emploi de l'État. L'opposition à toute tentative de retirer les droits et les libertés accordés dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne et la Charte canadienne des droits et libertés, notamment l'utilisation de la clause nonobstant.*

Proposé par René Villeneuve  
Appuyé par Justin Zielisky  
**Rejeté à la majorité**

Un amendement est demandé :

- Retirer les termes « religieux » des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> picots :
  - *L'acceptation du port de symboles ~~religieux~~ pour les enseignantes et enseignants et pour tous les corps d'emploi de l'État. L'opposition à toute tentative de retirer les droits et les libertés accordés dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne et la Charte canadienne des droits et libertés, notamment l'utilisation de la clause nonobstant.*
  - *La réglementation particulière entourant le port de certains symboles ~~religieux~~ ne repose que sur une évaluation des entraves réelles aux services rendus.*

Proposé par Mathieu Saint-Jean  
Appuyé par René Villeneuve  
**Rejeté à la majorité**

Sur la proposition principale.  
**Adoptée à l'unanimité**

## 7. POSITIONS ENVIRONNEMENTALES DU SPECA

Frédéric Legault présente la mobilisation qui se construit progressivement autour de l'urgence climatique et l'invitation qui a été adressée au SPECA d'endosser les revendications de La Planète s'invite au parlement et de réfléchir à la possibilité de se joindre au mouvement mondial Earth Strike en faisant grève le 27 septembre prochain. Il précise que des syndicats d'autres collègues ont déjà adopté ces revendications, et qu'une mobilisation étudiante se dirige déjà vers une journée de grève pour l'environnement le 15 mars prochain.

### **Recommandation 25**

*Considérant que les conséquences graves du dérèglement climatique au Québec augmentent rapidement (inondations, sécheresses, décès liés aux canicules, maladies, fragilisation des infrastructures, perte de la biodiversité, etc.);*

*Considérant le consensus scientifique à l'effet que le dérèglement climatique risque de bientôt devenir irréversible et qu'il ne pourra qu'aller en s'aggravant si rien n'est fait pour limiter de façon importante les émissions de GES à court terme;*

*Considérant que les conséquences d'un dérèglement climatique incontrôlé sont un danger réel pour la survie de nos enfants et de leurs enfants (pénuries alimentaires, explosion des conflits, mortalité accrue, etc.);*

*Considérant que la négligence et l'inaction des gouvernements à cet égard peuvent être considérées comme un manquement à leur mission première et une atteinte aux droits humains;*

### **Il est proposé que l'assemblée générale du SPECA :**

- appuie officiellement les trois revendications du mouvement La Planète s'invite au Parlement en demandant aux trois paliers de gouvernement de :
  - Reconnaître que l'urgence climatique et la protection de la biodiversité sont les plus grands défis de notre époque et sensibiliser l'ensemble de la population à ce sujet;
  - Développer un plan climatique qui respecte les cibles exigées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), consistant à réduire de façon importante les émissions de gaz à effet de serre dans l'optique de les éliminer complètement d'ici 2050, et présenter à la population un rapport annuel détaillé sur l'atteinte de ces cibles ;
  - Interdire tout nouveau projet d'exploration ou d'exploitation des hydrocarbures, et mettre un terme à toutes les subventions directes ou indirectes aux combustibles fossiles.

Proposée par Mathieu Brière-Provencher  
Appuyée par Claude Maryse Lebeuf

Un amendement est demandé :

- D'ajouter :
  - appuie les étudiants dans leurs moyens de pression visant à inciter les gouvernements à prendre leurs responsabilités environnementales, incluant des journées de grève étudiante telle que celle qui est prévue le 15 mars prochain;
  - invite d'autres syndicats à adhérer aux revendications du mouvement La Planète

- s'invite au Parlement et à appuyer la lutte pour l'environnement ;
- mandate le comité de mobilisation, en collaboration avec le conseil exécutif, à élaborer un plan d'action environnemental intégrant des préoccupations tant locales que nationales, et qu'il mette en œuvre une réflexion quant à la possibilité de se joindre au mouvement Earth Strike et à la journée de grève mondiale prévue le 27 septembre
  - signe le Pacte pour la transition et profite du colloque du 25 mars prochain pour faire l'annonce de sa signature.

Proposé par Claude Maryse Lebeuf  
Appuyé par René Villeneuve  
**Adopté à l'unanimité**

Un autre amendement est demandé :

- D'ajouter :
  - Que le SPECA fasse des représentations pour que la Caisse de dépôt et placement du Québec n'investisse plus dans les fonds « sales » et des entreprises à forte empreinte écologique.

Proposé par Joan Sénéchal  
Appuyé par René Villeneuve

Un sous-amendement est demandé :

- D'ajouter : « mettre de la pression » à l'amendement :
  - Que le SPECA *mette de la pression* et fasse des représentations pour que la Caisse de dépôt et placement du Québec n'investisse plus dans les fonds « sales » et des entreprises à forte empreinte écologique.

Proposé par Frédéric Legault  
Appuyé par René Villeneuve  
**Adopté à l'unanimité**

Le dépôt de l'amendement est demandé.

Proposé par Alain Long  
Appuyé par Caroline Leduc  
**Adopté à l'unanimité**

Sur la proposition principale, telle qu'amendée.  
**Adopté à l'unanimité**

## 8. NÉGOCIATIONS

Compte tenu de l'heure, la levée de l'assemblée est demandée. Il est proposé que les prochains points prévus à l'ordre du jour soient reportés à la prochaine assemblée générale.

Proposé par Guillaume Poliquin  
Appuyé par Pascale Charest  
**Adopté à l'unanimité**

## 9. INFORMATIONS

### 9.1 État du fonds de grève

Guillaume Poliquin annonce que l'objectif fixé en 2016 de 500\$ par ETC sera atteint au cours de

l'été 2019, et qu'il s'agit d'ici-là de décider si on maintient, augmente ou diminue la cotisation supplémentaire de 0,05% qui est versée à ce fonds de réserve. Il invite les membres à lire la publication éventuelle dans les pages du SPECA-HEBDO.

### **9.2 Programme des sciences de la nature**

Ce point est reporté à la prochaine assemblée générale.

### **9.3 PCGP**

Elsa Myotte rappelle que l'assemblée générale avait adopté l'an dernier six recommandations à propos du projet de Politique du cycle de gestion des programmes (PO-05 ou PCGP). Elle précise que, depuis, plusieurs éléments ont été corrigés en conformité avec ces mandats, sauf deux éléments qui restent à régler : le financement des AEC pour le suivi en continu et l'intégration du rôle du CTT. Un troisième élément problématique s'est cependant ajouté le 5 février dernier alors que la Direction a affirmé que l'article 9 du projet de politique ne serait pas conforme au cadre de référence des Politiques institutionnelles d'évaluation des programmes (PIEP) défini par la CÉEC. Bien que la vigilance s'impose sur cet élément qui s'approche de la logique de l'assurance-qualité, il est prévu que le projet de PCGP soit présenté et discuté lors de la prochaine assemblée générale, le 21 mars.

### **9.4 Comités : postes comblés**

Ce point est reporté à la prochaine assemblée générale.

## **10. QUESTIONS DIVERSES**

Aucune.

L'assemblée est levée à 17 h 02

Adopté le : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Présidente  
Laurence Daigneault Desrosiers

\_\_\_\_\_  
Secrétaire  
Christian Goyette